

INTRODUCTION

La transhumance est une pratique de longue date en Mauritanie où elle a évolué au cours des dernières décennies avec les changements climatiques entraînant la raréfaction des ressources. Lors de leurs mouvements de transhumance, les éleveurs empruntent des couloirs officiels et non officiels et par conséquent, des conflits peuvent survenir entre les agriculteurs et les éleveurs transhumants. Dans le cadre du Suivi des Mouvements de Transhumance, l'OIM met en œuvre un système d'alerte qui a pour objectif de recenser les mouvements inattendus de bétails et les conflits ou catastrophes naturelles liés à l'utilisation des ressources naturelles et aux interactions entre agriculteurs et éleveurs, de comprendre les modes de résolution de conflits existants et d'informer les autorités compétentes, dans l'objectif de réduire les tensions dans les régions d'intervention. Ce tableau de bord présente les informations fournies par le biais de 21 informateurs clés, présents dans huit régions (Assaba, Brakna, Gorgol, Guidimakha, Hodh El Chargui, Hodh El Gharbi, Tagant et Trarza) pendant le mois de février 2022.

	Évaluation menée sur le terrain	
	Évaluation menée auprès d'informateurs clés par téléphone	

TYPES D'ALERTE

Les alertes sont de deux types :

- L'alerte «Mouvement» qui sera déclenchée sur les mouvements inattendus (précoces ou tardifs selon le calendrier de la transhumance, ou mouvements massifs) qui risquent d'avoir un impact sur une zone.
- L'alerte «Évènement» qui sera déclenchée en cas de conflits ou d'évènements en lien avec la transhumance pour fournir des informations sur l'incident observé et orienter la réponse appropriée.

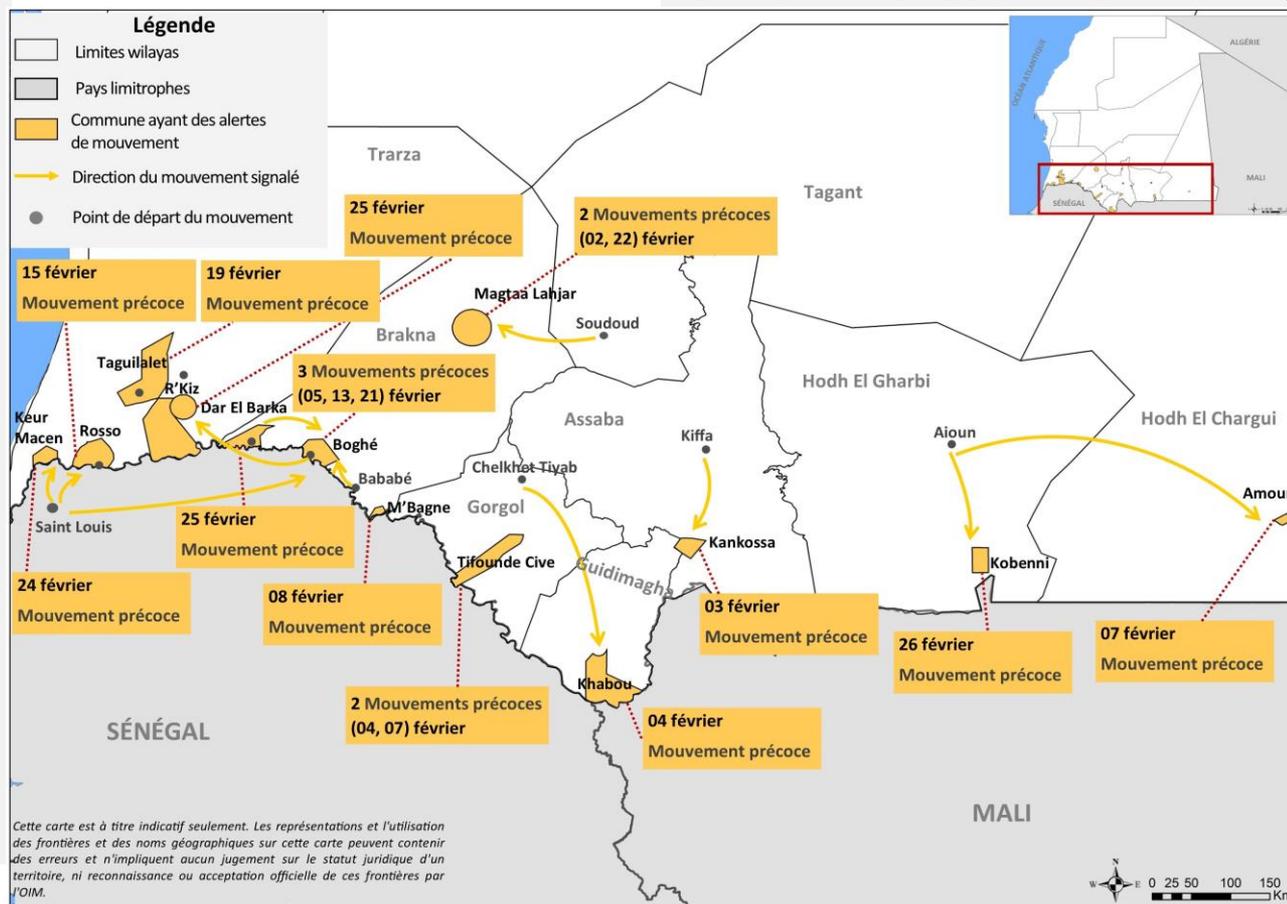


■ Mouvements ■ Évènements

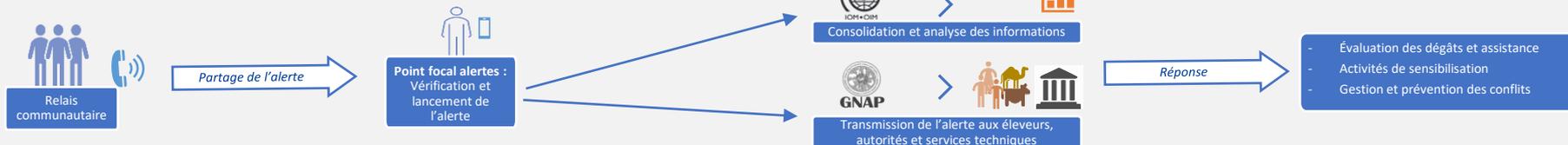


Au total, 55 alertes ont été recensées dans le système d'alertes dont 18 alertes mouvements et 37 alertes évènements. La plupart des alertes évènements enregistrés en février 2022, concernaient des feux de brousses. Il a été noté aussi quelques cas de conflits entre éleveurs et des cas de vols des bétails. Concernant les alertes mouvements rapportés, la totalité était des mouvements précoces de transhumance.

CARTE: ALERTES MOUVEMENTS EN FEVRIER



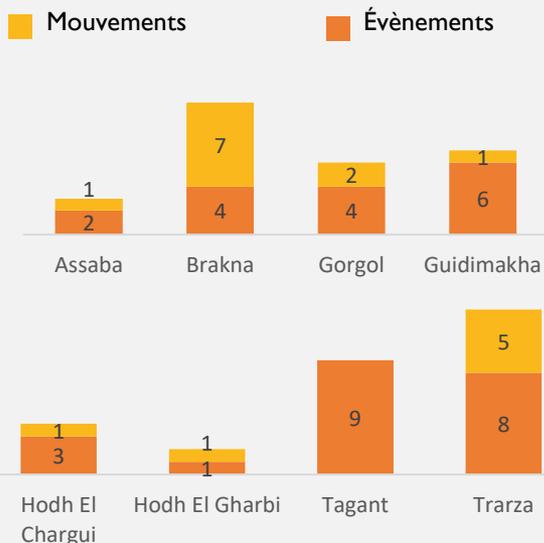
PROCÉDURE DE PARTAGE DE L'ALERTE



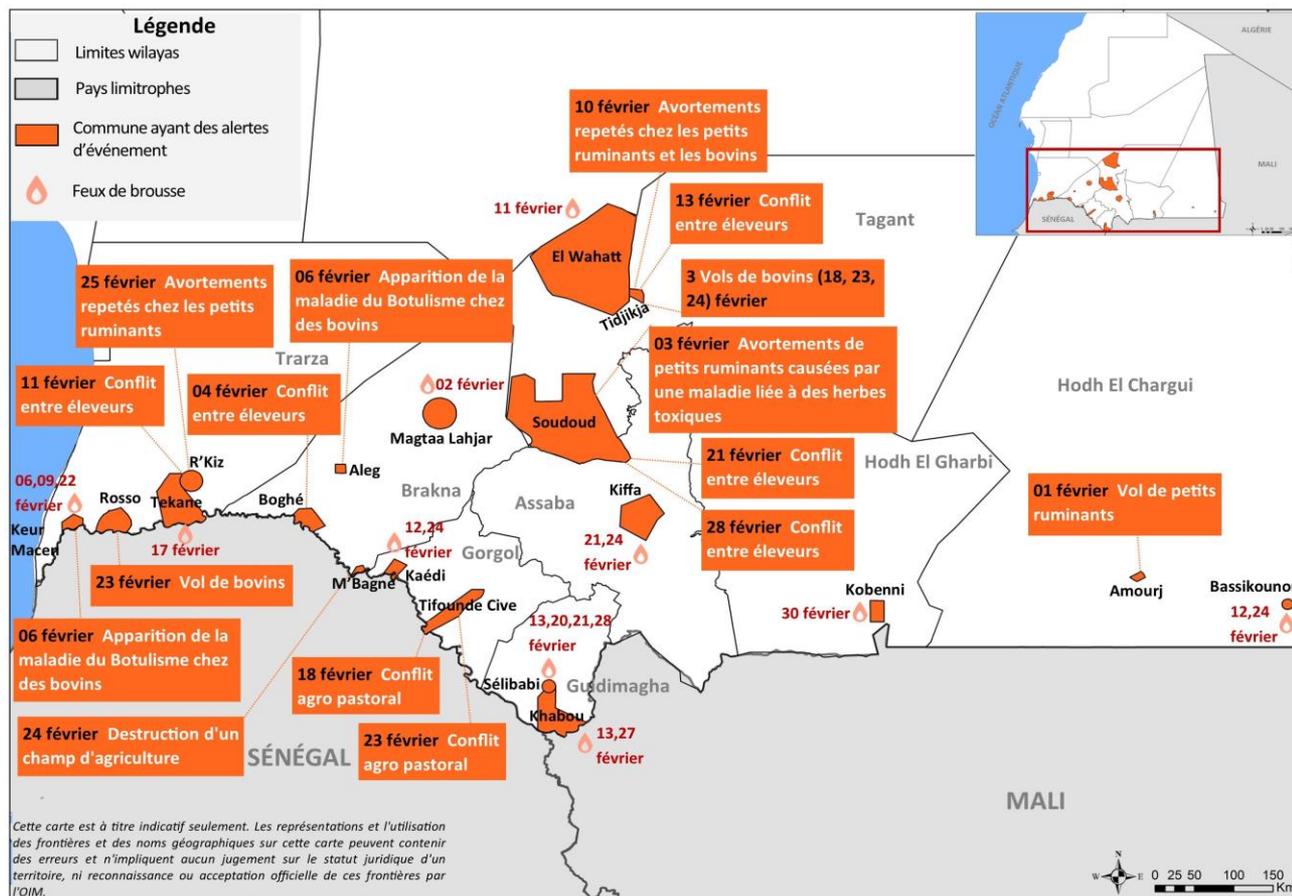
TYPES D'ALERTE PAR REGION

Les alertes reçues par les relais communautaires sont partagées aux points focaux des alertes au niveau du GMAP.

Ces derniers vérifient les informations avant de transmettre celles qui sont pertinentes aux éleveurs, autorités locales et autres acteurs clés afin de prévenir les risques qui seraient liés aux mouvements ou aux événements rapportés par les relais communautaires.



CARTE: ALERTES ÉVÈNEMENTS FEVRIER



Concernant les **alertes « mouvements »**, 18 mouvements précoces ont été rapportés impliquant le déplacement de plus de 6 270 animaux accompagnés de 117 personnes, avec une moyenne d'environ 382 animaux pour chaque mouvement enregistré. Selon les informateurs clés, ces mouvements pourraient entraîner une compétition autour des ressources animales (42%), des conflits agro-pastoraux (42%) et la non utilisation des couloirs de transhumances officiels (16%). Les informateurs clés estiment très probable (dans 53% des cas), voire probable (47%) que les événements redoutés se concrétisent.

Les **alertes « événements »** signalées ce mois-ci concernent principalement des feux de brousse (54% des alertes), Des conflits entre éleveurs (14%), des vols de bétail (14%), des avortements des petits ruminants (6%) et Les conflits agro-pastoraux, qui représentent (6%) sont principalement liés aux dégâts des champs causés par le passage du bétail. L'apparition de la maladie du boulimisme chez les bovins représentent (3%) des alertes reçues. Soixante onze pour cent des événements ont été résolus par les habitants et éleveurs ainsi que les autorités locales.

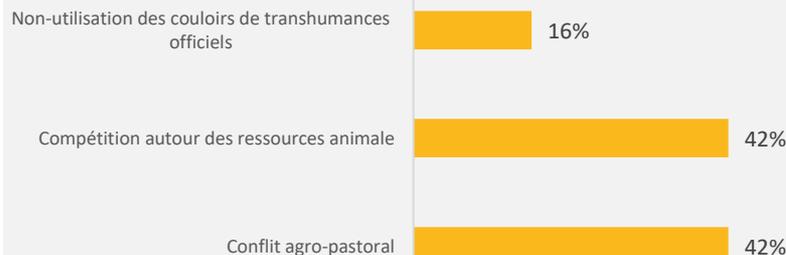
ALERTES MOUVEMENTS

Type de mouvement

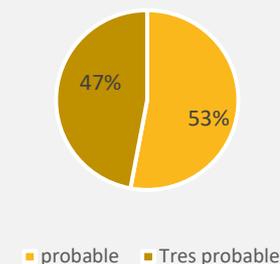
100%

Précoce

Conséquences probales multiples réponses possibles

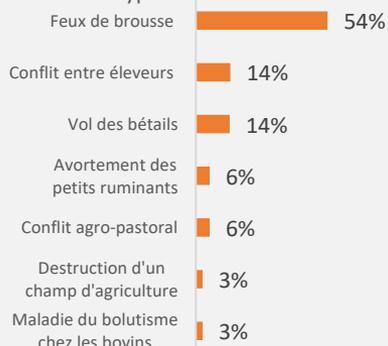


Probabilité que ce risque potentiel se concrétise

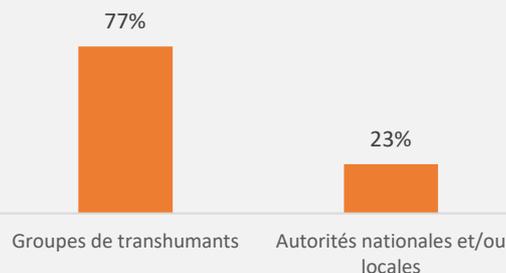


ALERTES ÉVÈNEMENT

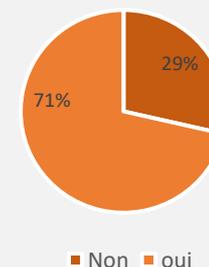
Type d'évènement



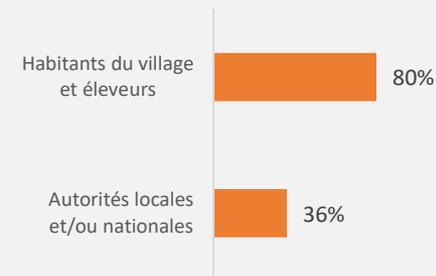
(Acteurs impliqués dans l'évènement multiples réponses possibles)



État de résolution: L'évènement est-il résolu ?

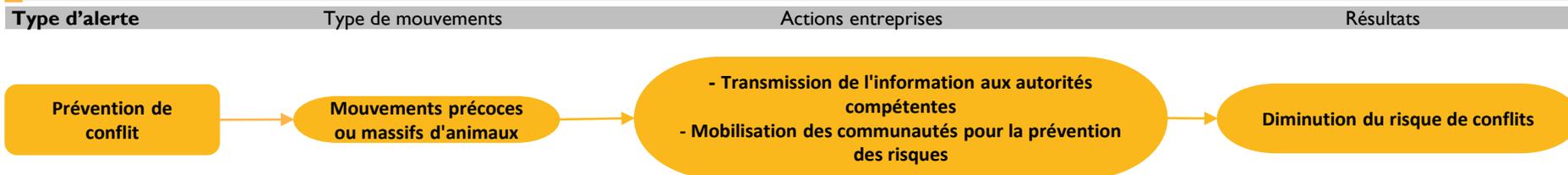


Acteurs impliqués dans la résolution du conflit (multiples réponses possibles)

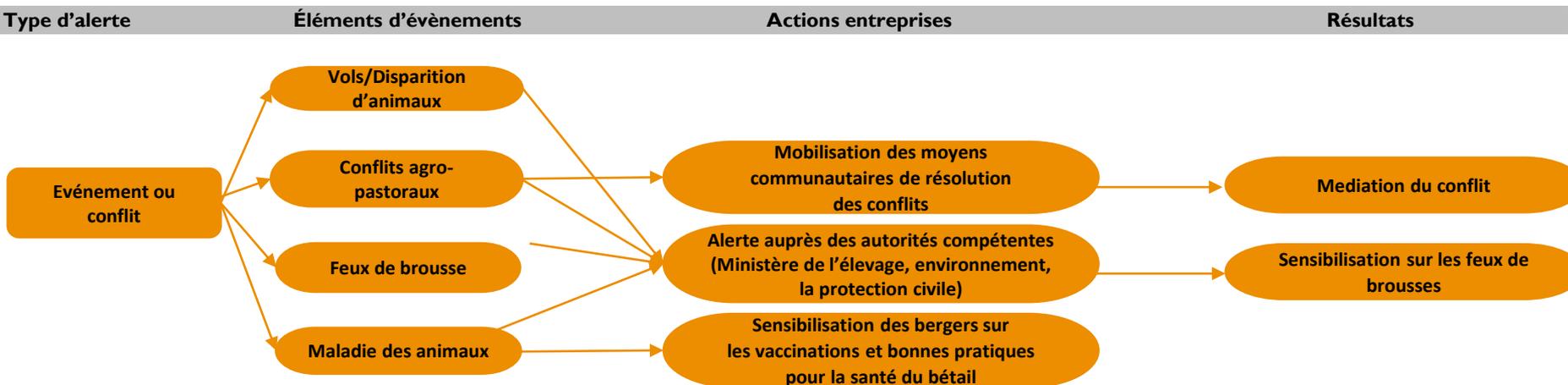


À la suite de la transmission des alertes par les relais communautaires et les enquêteurs au point focal des alertes au niveau du GNA (Groupement National des Associations Pastorales), des actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour apporter une réponse dans le but d'éviter, atténuer ou apaiser une situation qui pourrait engendrer un conflit. Ainsi, selon les types d'alertes, des actions de résolution ou de prévention des conflits sont entreprises. Ces actions constituent **les réponses aux alertes**.

RÉPONSES AUX ALERTES « MOUVEMENTS »



RÉPONSES AUX ALERTES « ÉVÈNEMENTS »



Les données collectées sur les alertes ont permis au GNA et à l'OIM, à travers leur réseau de relais communautaires de **remonter l'information convenablement et à temps aux autorités locales, aux chefs villageois et aux habitants des communes concernées**. Ces acteurs impliqués ont entamé des actions qui visent, pour ce qui est des alertes préventives, à éviter les conflits et les déplacements de populations. Quant aux alertes liées à un conflit, les acteurs ont pu atténuer les effets de certains événements conflictuels liés à la transhumance par l'intermédiation sociale, la sensibilisation sur les risques de conflits et l'adoption de stratégies adaptatives. D'autre part, des activités de sensibilisation sur les feux de brousse sont menées ainsi que des actions pour protéger les ressources naturelles. Pour la continuation du processus d'alertes, il est recommandé de:

- Continuer les actions de sensibilisation sur les feux de brousses, la maladie du boutillisme;
- Equiper les villages de pare-feux.